REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 08/04/2022

ID : 030-213003239-20220405-D2022_07-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de SOUSTELLE
30110

Séance du **Mardi 05 Avril**

Numéro de délibération **D2022_07**

L'an 2022

et le Mardi 05 Avril

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

Georges RIBOT, Jean Pierre OZIL, Sébastien KUBANI, Claude SOLEIROL, Eric PRIVAT, Jerome NOGARET, Laurent BRUNEL
Représentés: Christian PRIVAT par Jean Pierre OZIL, Ophélie COEURDACIER DE GESNES par Georges RIBOT

Absents :

Excusés : Loïc VOILLIOT, Céline LINGERAT

A été nommé secrétaire :

Sébastien KUBANI

Objet de la Délibération

Taux d'imposition des taxes directes locales 2022

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

- Taxe foncière bâti : 28,74 %
- Taxe foncière non bâti : 76,92 %

Les taux restent inchangés pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité s'exprime dans ce sens.

Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire : Georges RIBOT

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le du

publication du

notification

MAIRIE DE SOUSTELLE GARD

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Envoyé en préfecture le 08/04/2022
Reçu en préfecture le 08/04/2022
Affiché le 08/04/2022
ID : 030-213003239-20220405-D2022_07-DE

COMMUNE : 323 SOUSTELLE

ARRONDISSEMENT : 30 ALES

TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC D'ALES

N° 1259 COM (1)

TAUX FDL 2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

Taxes	Bases d'imposition effectives 2021 (1)	Taux de référence pour 2022 (2)	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 (3)	Produit de référence (col.3 x col.2) (4)	TAUX VOTÉS (5)	Produits attendus (col.3 x col.5) (6)	Taux plafond pour 2022 (7)
cière (bâti).....	86 511	28,74	89 800	25 809	28,74	25809	117,37
cière (non bâti).....	4 635	76,92	5 000	3 846	76,92	3846	167,88
.....				0			>>>
			Totaux :	29 655		29655	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case : ☐

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2022 (8)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (9 / 10)	Taux proportionnel (col.8 x col.10) (11)
Taxe foncière (bâti).....	28,74	Produit total souhaité 29655 / 29 655 = 1,000000	28,74
Taxe foncière (non bâti).	76,92		76,92
CFE.....	>>>		

Produit total de référence (total colonne 4) — (6 décimales)

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			3 632		>>>	3 632

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	Effet du coefficient correcteur contribution
573					-14 009

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2022

29655	+ 3 632	+ 573	+ 0	- 0	+	+ -14 009	= 19 851
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)	Total autres taxes (cadre II)	Allocations compensatrices et DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Versement coefficient correcteur	Contribution coefficient correcteur	Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale

A NIMES

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

FREDERIC GUIN

Le 15 MARS 2022

Le préfet,

le

Le maire,

MAIRIE DE SOUSTELLE GARD

05/04/2022